

N/REF : 19/12/2025 10H31 C:024888 I:36535
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Vendredi 19/12/2025 a 10H31

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : LE FLORINEIGE
76/78 RUE D ALEMBERT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 78 ALEMBERT GRENOBLE LE FLORINEIGE
LOGEMENT VACANT DE M GAY
RECUPERER LES CLEFS CHEZ CITYA, 12 ALSACE LORRAINE GRENOBLE
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE EVIER
Donneur d'ordre : Mme N TAFERE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 22/12/2025 09H45
INTERVENTION NON EFFECTUÉ CAR IL N'Y A PAS DE COURANT
MERCI DE BIEN VOULOIR METTRE L'ÉLECTRICITÉ

LE 23/12/2025 A 10H00
DEBOUCHAGE A PARTIR DE L'EVIER DE CUISINE
BON ECOULEMENT OK
PRESENCE IMPORTANTE DE TERRE ET MARC DE CAFÉ
PRÉVOIR UN PLOMBIER POUR CHANGER LE RACCORD DU SIPHON QUI EST CASSÉ

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 09/01/26 a 14H06 Mme N TAFERE
AS AB Email envoyé le 06/01/26 a 09H56 Mme N TAFERE
AS AB Email envoyé le 26/12/25 a 11H50 Mme N TAFERE
AB LCOMPTER Email envoyé le 23/12/25 a 11H46 Mme N TAFERE
AB LCOMPTER Email envoyé le 23/12/25 a 11H45 Mme J KARRAD
AB LCOMPTER Email envoyé le 22/12/25 a 14H12 Mme J KARRAD
AB LCOMPTER Email envoyé le 22/12/25 a 14H11 Mme N TAFERE

AB LCOMPTER Email envoyé le 22/12/25 a 11H32 Mme N TAFERE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	180,44	180,44
	TOTAL H.T.			180,44
	T.V.A. a 10,00%			18,04
	TOTAL T.T.C.En EURO			198,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 28 Février 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN